



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPEL À CANDIDATURES 2024

**Prévenir, repérer, accompagner :
avant, pendant et après la maladie**

**en Sciences Humaines et Sociales, Épidémiologie,
Santé publique et Recherche interventionnelle**

Subventions doctorales

DOCSHS24

Date limite de soumission des candidatures : 14 mars 2024 - 16h00

<https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/AAC-DOCSHS24>

SOMMAIRE

1-	Contexte et objectifs.....	3
1.1	Contexte	3
1.2	Objectifs.....	3
2-	Champs de l'appel à candidatures.....	3
2.1	Thématiques indicatives de recherche.....	3
2.2	Périmètre de l'appel à candidatures.....	5
3-	Modalités de participation.....	5
4-	Modalités de sélection et critères d'évaluation des candidatures	6
4.1	Processus de sélection	6
4.2	Recevabilité et éligibilité.....	7
4.3	Critères d'évaluation	7
5-	Dispositions générales et financement.....	7
5.1	Modalités de financement.....	7
5.2	Subvention doctorale.....	8
5.3	Suivi des travaux	8
5.4	Prolongation de contrat.....	8
5.5	Publication et communication	8
6-	Calendrier	9
7-	Modalités de soumission	9
7.1	Soumission : portail PROJETS	9
7.2	Dossier de candidature :.....	9
8-	Contacts.....	10

1- Contexte et objectifs

1.1 Contexte

Pour la quatorzième année consécutive, l'Institut national du cancer (INCa) publie un appel à candidatures dédié à de futurs doctorants désireux de mener un projet de thèse dans le domaine de la recherche sur les enjeux attachés à la lutte contre le cancer en Sciences Humaines et Sociales, Epidémiologie et Santé Publique. Cet appel s'intègre dans un dispositif dynamique et continu de soutien et de promotion de la recherche dans le large spectre de ces disciplines et vise à contribuer au déploiement de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

1.2 Objectifs

Cet appel à candidatures vise à promouvoir, par l'attribution de subventions doctorales, des projets qui portent sur la recherche à tous les temps du cancer- avant, pendant et après - et qui relèvent de toutes les disciplines des Sciences Humaines et Sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, économie, philosophie, sciences politiques, droit, géographie, éthique, information et communication, promotion de la santé, etc.), de l'Epidémiologie et de la Santé Publique¹.

2- Champs de l'appel à candidatures

2.1 Thématiques indicatives de recherche

Les thématiques développées ci-dessous sont mentionnées à titre indicatif et ne constituent pas une liste limitative aux thèmes susceptibles d'être pris en compte. Toutefois, les projets portant sur les différents sujets proposés ci-dessous sont en lien avec la stratégie décennale et sont particulièrement attendus. Ils devront impérativement mobiliser des approches relevant des disciplines des Sciences Humaines et Sociales, de l'Epidémiologie ou de la Santé Publique :

- **Interventions sur les facteurs de risque avérés de cancer et promotion de la santé²** : interventions innovantes en promotion de la santé dans le champ de la nutrition, de l'activité physique, et auprès des populations/milieus cibles (milieu scolaire, milieux défavorisés, jeunes, personnes âgées, etc.); expositions à certains pesticides; mesure et effets des expositions professionnelles; environnements protecteurs; développement de la littératie en santé; approche individuelle vs. approche globale.
- **Prévention des cancers et facteurs de risques non connus**: expositions environnementales et articulation avec d'autres déterminants; exposome (prendre en compte les expositions environnementales de façon globale, sur toute la durée de la vie dès la conception), « effet cocktail » des facteurs de risque; méthodes

¹ Les projets portant sur ces thématiques mais relevant des domaines de la recherche clinique ou de la biologie ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel.

² Les recherches sur le tabac et l'alcool ne sont pas éligibles dans cet appel à candidatures en raison d'un appel dédié sur ces deux facteurs de risques de cancer.

d'évaluation des expositions et outils de gestion des risques ; comportements favorables à la santé ; appréhender les perceptions et attitudes des populations.

- **Spécificité des territoires ultramarins** : comprendre les spécificités de santé de ces territoires ; recherches épidémiologiques faisant le lien entre facteurs de risques génétiques, environnementaux et comportementaux dans l'incidence des cancers ; programmes de prévention des cancers adaptés aux différents contextes et populations ultramarins ; spécificités des parcours de santé, qualité de vie des patients et aidants.
- **Les soins palliatifs et fin de vie** : annonce et informations aux patients ; formation des soignants hospitaliers et de ville et de volontaires bénévoles ; attentes et besoins des patients et des aidants ; analyse et description des pratiques des soignants ; lien ville-hôpital et suivi des aidants.
- **Prise en charge/soins, vécu des patients et de l'entourage** : amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par un cancer pendant et après la maladie ; dispositifs d'accompagnement des patients et des aidants dans le cadre des soins de supports ; appréhender et mesurer les conséquences psycho-sociales et économiques du diagnostic et du traitement³ ; caractériser les trajectoires de vie et de santé des personnes atteintes d'un cancer.
- **La modélisation des coûts en lien avec le cancer** : soutenabilité financière des nouveaux anticancéreux et médecine de précision ; études de modélisation les coûts de la prise en charge du cancer au regard des enjeux scientifiques, technologiques et médicaux ; quantification des gains économiques et des années de vie dus aux interventions de prévention et de leur impact dans le temps ; impacts économiques d'un cancer pour un patient et son entourage.
- **Les comorbidités** : évaluer la charge des comorbidités sur le cancer particulièrement sur le dépistage, la décision thérapeutique, le suivi après-cancer, la tolérance des traitements et le pronostic ; caractériser les comorbidités les plus fréquentes par type de cancers, par population ou groupes d'âge ; les travaux utilisant des données existantes (cohortes, études cas-témoins, registres des cancers, données médico-administratives, données d'enquêtes, etc.) seront privilégiés.
- **Le dépistage** : analyser les comportements face au dépistage et leurs déterminants ; analyser le niveau de littératie en santé et le recours au dépistage, le lien entre pauvreté et dépistage ainsi que sur les pratiques professionnelles et les représentations des médecins généralistes face au dépistage des cancers ; sur-diagnostic et ses conséquences en termes de sur-traitement.
- **Les inégalités sociales et territoriales de santé** : améliorer les connaissances sur les inégalités sociales et territoriales de santé via notamment des projets en recherche interventionnelle intégrant la réduction des inégalités de santé, la justification et l'évaluation de l'efficacité de l'intervention proposée.
- **Intelligence artificielle et e-santé** : développement et déploiement de la télésanté (téléconsultation, télé-expertise, l'offre de soins à distance des patients, etc.) ;

³ Pour les projets de recherche rentrant dans ce champ, l'utilisation des bases de données publiques et les cohortes en population existantes devront être privilégiées, notamment les données des enquêtes VICAN 2 et VICAN 5, mises à la disposition de la communauté scientifique

apports de toutes nouvelles technologies ou pratiques innovantes aux enjeux multiples (sociaux, médicaux, économiques, organisation des soins, éthiques, etc.).

2.2 Périmètre de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures couvre les champs de recherche relevant des disciplines des Sciences Humaines et Sociales⁴, de l'Epidémiologie et de Santé Publique (SHS-E-SP).

Les projets proposés pourront intégrer des approches comparatives entre systèmes de santé avec ou sans cotutelles.

Attention, **sont exclus du périmètre de l'appel à candidatures** :

- les projets menés en totalité à l'étranger et/ou n'entraînant pas de retombée pour la santé dans le champ du cancer en France ;
- les projets relevant du domaine « biologie et sciences du cancer » ;
- les projets de recherche clinique ;
- les projets de recherche sur la performance du système de soins, de recherche médico-économique, ou de recherche infirmière et paramédicale qui ne relèveraient pas des disciplines des SHS-E-SP ;
- les projets portant sur les addictions (tabac, alcool, cannabis) et tout particulièrement sur les cancers directement attribuables à la consommation de ces produits addictifs, dont le cancer du poumon (prévention, dépistage, prise en charge).

3- Modalités de participation

Cet appel est ouvert aux candidats titulaires d'un Master 2 en Sciences Humaines et Sociales, en Epidémiologie et en Santé Publique :

- ils devront être inscrits en 1^{ère} ou en 2^{ème} année de doctorat à la rentrée universitaire 2024-2025 dans une école doctorale d'un établissement d'enseignement supérieur en France ;
- la rémunération mensuelle prévue est un temps complet ;
- les candidats inscrits en Master 2 à la rentrée universitaire 2023-2024 doivent avoir soutenu leur mémoire avant le 15 septembre 2024 et fournir avant cette date une attestation de soutenance ;
- les candidats âgés de plus de 30 ans doivent être en mesure de justifier de leur parcours professionnel antérieur ;
- sont exclus les candidats déjà titulaires d'un doctorat ou étant déjà inscrits en doctorat sur une autre thématique.

Les dossiers de candidature devront :

- détailler les activités antérieures du candidat ; notamment le type de Master validé ;

⁴ La liste des disciplines correspond aux domaines scientifiques SHS1 à SHS6 de la Classification du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, novembre 2016

- présenter le projet doctoral en précisant le contexte scientifique du projet, la problématique, les objectifs, les hypothèses, les approches méthodologiques, les résultats attendus ainsi que des éléments de bibliographie ;
- inclure un calendrier prévisionnel de la recherche ;
- inclure la rubrique rédactionnelle de motivation du candidat pour le choix du projet de recherche ;
- inclure un courrier d'engagement du directeur de thèse spécifiant l'école doctorale de rattachement, ainsi que le curriculum vitae du directeur de thèse, son Habilitation à Diriger des Recherches et le nombre de doctorants qu'il encadre (en cours).

4- Modalités de sélection et critères d'évaluation des candidatures

4.1 Processus de sélection

Pour mener à bien l'évaluation, l'Institut national du cancer s'appuie sur un comité scientifique (CS) dont les membres sont reconnus pour leur expertise scientifique et médicale dans le domaine de la recherche. Avant d'accéder à l'évaluation, les rapporteurs s'engagent sur le portail PROJETS (validation par clic⁵) à :

- respecter les dispositions déontologiques de l'Institut, consultables à l'adresse suivante: <http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Deontologie-et-transparence-DPI/Acteurs-de-l-evaluation-de-projet> ;
- conserver confidentiels les documents ou informations auxquels ils auront accès ;
- déclarer les liens d'intérêts directs ou indirects qu'ils pourraient avoir avec les projets à évaluer.

La composition du CS est publiée à l'issue du processus d'évaluation de l'appel à candidatures.

Les principales étapes de la procédure de sélection des dossiers de candidature sont les suivantes :

- vérification des critères de recevabilité et d'éligibilité : l'INCa vérifie que les projets soumis répondent aux critères énoncés dans le texte de l'appel ;
- évaluation par le CS :
 - les membres du CS évaluent les candidatures pour une présélection sur dossier ;
 - les candidats présélectionnés sont auditionnés par le CS ;
 - le CS propose à l'INCa une liste des candidats classés pour financement ;
- résultats : sélection et validation des dossiers par l'Institut;

5- Signature par validation par clic qui, en application des conditions générales d'utilisation du Portail PROJETS, a la même valeur qu'une signature manuscrite et engage juridiquement le signataire.

4.2 Recevabilité et éligibilité

Le dossier complet doit être soumis dans les délais et au format demandé.

L'ensemble des documents demandés doivent figurer dans le dossier de candidature.

Le dossier de candidature doit répondre aux conditions énoncées plus haut (Champs de l'appel à candidatures et Modalités de participation).

Les candidatures répondant à l'ensemble des critères administratifs de recevabilité et entrant dans le champ de l'appel seront évaluées sur dossiers par le comité d'évaluation.

4.3 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

Qualité scientifique du projet :

- excellence au regard de l'état de la science ;
- positionnement du projet dans le contexte national et international ;
- pertinence et originalité du projet ;
- clarté des objectifs.

Candidat et équipes participantes/structures d'accueil :

- qualités et expertises du candidat au regard des objectifs du projet ;
- qualités et expertises de la structure d'accueil et des équipes participant au projet.

Méthodologie et faisabilité :

- qualité méthodologique et pertinence des technologies envisagées ;
- adéquation et justification du calendrier proposé au regard des objectifs du projet.

Impact du projet:

- impact scientifique, technique et médical ;
- caractéristiques innovantes.

5- Dispositions générales et financement

5.1 Modalités de financement

L'allocation doctorale sera attribuée par l'Institut national du cancer. Les modalités de financement et les précisions relatives aux dépenses éligibles seront transmises aux candidats sélectionnés. Ces derniers seront contactés pour mettre à jour ou compléter les documents nécessaires à l'attribution de la subvention : le budget détaillé et les engagements du représentant légal de l'organisme gestionnaire de l'allocation doctorale.

Cette mention devra comporter l'identifiant unique et scientifique du projet communiqué à partir du portail PROJETS.

6- Calendrier

Publication de l'appel à candidatures	Décembre 2024
Date limite de soumission du dossier de candidature	14 mars 2024 16h00
Audition des candidats présélectionnés par le comité d'évaluation	mai 2024
Publication des résultats	juin 2024

7- Modalités de soumission

7.1 Soumission : portail PROJETS

La soumission des projets s'effectue directement à partir du portail PROJETS : <https://projets.e-cancer.fr/>

Recommandations pour le candidat :

Création/activation de compte : pour vous connecter, utilisez votre adresse email de référence en tant qu'identifiant sur la page d'accueil du portail PROJETS.

- Si vous n'êtes pas encore inscrit, créez votre compte et complétez vos identité et profil professionnel.
- Si vous êtes déjà enregistré un message vous signale que votre adresse email existe déjà. Il vous suffit alors de cliquer sur « Mot de passe oublié » et de suivre les indications.
- Enfin, si vous pensiez être déjà inscrit et que votre adresse email n'est pas reconnue, veuillez contacter l'assistance du portail PROJETS

Dépôt du dossier de candidature : tout dossier de candidature doit être **déposé au nom et coordonnées du candidat exclusivement.** Un dossier déposé sous un autre nom/adresse mail ne sera pas recevable.

7.2 Dossier de candidature :

Le candidat accède à son compte dans le portail PROJETS :

- il complète les données demandées en ligne (rubriques complémentaires) ;
- il dépose les documents requis pour la soumission :
 - descriptif du projet dans la rubrique « Présentation du projet » ;
 - CV du candidat.
- il peut déposer des documents facultatifs :

il est possible d'ajouter des pièces jointes complémentaires au dossier, dans le volet « Description du projet », aux rubriques « Pièces jointes complémentaires ».

- il valide le projet soumis: la validation définitive génère un email accusant réception et confirmant le dépôt du dossier.

Attention :

- le numéro de dossier reçu lors du dépôt du projet doit figurer sur les documents déposés (exemple : « DOC24-001 »).
- une fois le dossier validé, vous ne pourrez plus revenir sur les éléments du dossier déposé.

8- Contacts

Vous pouvez nous contacter pour toute information :

- de nature scientifique :

Jérôme Foucaud jfoucaud@institutcancer.fr

- de nature administrative :

doct-info@institutcancer.fr

- d'ordre technique sur le portail PROJET:

assistanceprojets@institutcancer.fr